



APPEL À CANDIDATURES

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2015

Montpellier

À l'occasion du **10ème Festival des Architectures Vives à Montpellier**, l'association **Champ Libre** lance un appel à candidatures pour réaliser **10 interventions dans le cadre du Festival de Montpellier**. Un second appel à candidatures est lancé parallèlement, concernant le Festival à La Grande Motte.

Le Festival s'inscrit au cœur de la ville de Montpellier; il se déroulera dans l'Ecusson et plus spécifiquement dans les cours intérieures de certains hôtels particuliers, proposant ainsi un parcours aux visiteurs, sorte de découverte architecturale.

L'objectif du FAV Montpellier est d'une part, d'ouvrir aux visiteurs, le temps du festival, ces lieux emblématiques et d'autre part - grâce à l'intervention des équipes d'architectes qui présenteront une œuvre spécifique à chaque lieu - de révéler une relation intime entre une architecture contemporaine, une installation et un site patrimonial.

1 PRESENTATION DU FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES

Le Festival des Architectures Vives souhaite répondre à l'évolution de la pratique architecturale qui, intégrant tous les domaines connexes à sa culture, n'hésite plus à s'affirmer dans ses réalisations. Les Architectures Vives sont éphémères et évolutives par nature, elles sont chaque fois ponctuelles, inscrites dans une courte temporalité et pensées pour un lieu spécifique.

Telle une réalité augmentée, elles s'ajoutent, transforment, révèlent un espace oublié car invisible ou au contraire trop vu. Respectueuses d'un milieu d'inscription, elles le transforment en un environnement habité où le passé, le présent voire même le futur ne font qu'un. Les Architectures Vives créent un environnement où l'imaginaire de chacun prend place. Refusant l'immuable, le temps du festival, elles questionnent notre environnement quotidien. S'adressant à un large public, elles proposent une aventure sensitive, offrent un regard décalé. Elles se positionnent comme un révélateur. Les Architectures Vives sont objet de désir, d'envie et souhaitent simplement retrouver le sens du plaisir du lieu, de la ville, offrir du sensible et du tactile, repositionner l'Homme au cœur de l'architecture.

Pour cette 10ème édition à Montpellier, les lieux choisis sont en adéquation avec cette ville historique. Une de ses richesses est la présence, en son cœur de nombreux hôtels particuliers. Aujourd'hui, Montpellier en compte plus de soixante-dix. Nombre de ces hôtels et cours intérieures privés ne sont pas accessibles au public.

Dans leur histoire, les cours, espaces semi-publics semi-privés, se sont vues attribuer des fonctions très diverses entre lieu de représentation, d'accueil, de distribution. Aujourd'hui ces cours restent inhabitées. Dénuées de toute fonction, elles se présentent comme de simples espaces traversés pour rejoindre un lieu privé. Oubliées car inaccessibles, ou oubliées car inappropriées, ces cours disparaissent petit à petit d'une connaissance commune, voire d'un imaginaire collectif. Elles deviennent de véritables espaces oubliés et pourtant possèdent une spécificité propre, offrant une possibilité de magnifier ces lieux par peu de chose. Ainsi, l'architecture contemporaine par jeu révélera et réveillera des sites endormis.

Le Festival est chaque année visité par un large public et a réuni en 2014 entre l'édition de Montpellier et celle de La Grande Motte pas moins de 14 000 visiteurs.

2 LA THEMATIQUE DU FAV 2015

Thème du Festival 2015 : *La Dixième*

En 2015 le FAV présentera sa 10^{ème} édition. Nous avons souhaité que ce temps spécifique soit le sujet même de cette édition. Ainsi la thématique de 2015 sera simplement « La Dixième ».

La Dixième marque une étape importante en témoignant de l'inscription du FAV dans le temps. C'est au travers d'un temps long que les choses se construisent et prennent place. C'est grâce à un socle fondé sur des volontés d'ouverture et de regards croisés que le temps devient une matière essentielle à la cohésion d'un parcours. La Dixième, articule de multiples temporalités en jouant sur l'immédiateté, la spontanéité des installations présentées, des rencontres fortuites, de l'éphémère, tout en constituant aux fils des ans des histoires communes et partagées. Ainsi pour La Dixième, les Architectures Vives de nature éphémères conjuguent la matérialité de l'architecture à une contraction du temps, une intensification. Elles offrent une expérience au cœur du sensible. Inattendue, décalée, ouverte, déstabilisante, accueillante... autant de qualificatifs qui pourraient être attribués. C'est là, que de véritables champs exploratoires s'ouvrent aux architectes. Loin du carcan et de la lourdeur du quotidien, défaites d'une certaine matérialité normée, ces architectures éphémères se libèrent pour ne laisser place qu'au plaisir du lieu constitué. Expérimentale, objet d'exploration, espace hautement sensible, l'architecture éphémère propose ainsi des expériences architecturales inattendues. Un monde défait de toute considération d'idées formatés, de styles et doctrines, pour ne rechercher qu'à interpeller le visiteur par ses sens. Plaisir, devient alors le maître mot de son existence.

De par la constitution d'un espace hautement sensible, il est alors offert à ceux qui y prennent part un temps spécifique. Cet « espace-temps » prend place hors de la frénésie, de l'accélération, pour opérer un ralentissement, une sorte de *ukiyo* - monde flottant – l'art de capter l'éphémère dans la culture japonaise. Se constitue ainsi un « hors du temps », reliant grâce au sensible le monde physique, celui du lieu de l'architecture et le monde du mental, celui de la pensée voire même du rêve. De cette situation un paradoxe naît celui que l'éphémère, qui, de par sa définition n'a pas vocation à durer, grâce à une extrême

intensification, construit un espace qui au-delà de son existence physique perdurera dans un temps long. Tel est ce que souhaite construire le FAV et tel sera l'ambition de cette Dixième édition, ouvrant la voie vers de nouvelles découvertes.

3 MODALITE DE SELECTION

La consultation est ouverte aux jeunes architectes et architectes-paysagistes. L'objectif est de promouvoir la jeune création architecturale.

Les dossiers doivent nous parvenir par courrier électronique au format PDF à l'adresse suivante :

communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Merci de préciser dans l'intitulé du mail « **Candidature FAV 2015 MONTPELLIER** ». **Les candidatures doivent être envoyées sous la forme d'un seul fichier PDF ne dépassant pas 10 Mo sous peine de rejet de la candidature.**

4 DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

+ **Fiche de candidature** de l'équipe, remplie selon modèle fourni. *(Obligatoire)*

+ **Présentation** de l'équipe, ses membres, avec Curriculum Vitae de chaque membre *(Obligatoire)* – 1 format A4 par membre de l'équipe.

+ **Références** imagées de réalisations architecturales, installations, concours... *(Obligatoire)*

+ **Note d'intention** au regard du Festival des Architectures Vives de Montpellier et de la thématique *La Dixième*. Cette note d'environ une page doit exprimer de quelle manière le candidat envisage son installation. *(Obligatoire)* Elle peut être accompagnée d'une image.

Les résultats de la sélection seront annoncés **courant janvier 2015**. Un dossier présentant en détail les contraintes techniques liées à la conception d'une intervention (sol, exposition, photos, relevé, proposition d'implantation...) sera adressé aux candidats sélectionnés. Néanmoins, les lieux restent choisis parmi ceux présentés sur le site du Festival où des photos sont téléchargeables.

La sélection des équipes sera faite à partir de ce dossier exclusivement.

5 DATE LIMITE D'ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le : **vendredi 5 décembre 2014 à minuit, heure française.**

(GMT+1 / date d'émission du courriel faisant foi).

6 POUR LES DIX EQUIPES SELECTIONNEES

Le Festival aura lieu du **10 au 14 juin 2015**. La mise en place des installations sera à réaliser par l'équipe elle-même, sur site à partir du 4 juin 2015.

Il sera possible de visiter les sites lors d'une visite organisée courant le mois de janvier.

Une subvention de **1 000,00 € TTC** sera allouée à chacun des 10 projets réalisés.

Un ouvrage de la 10^{ème} édition présentant les réalisations sera édité fin d'année 2015.

7 CONTACT

Toutes les questions doivent être adressées par email à l'association Champ Libre :

@ : **communication@festivaldesarchitecturesvives.com**

Site internet : **www.festivaldesarchitecturesvives.com**

Facebook : **[architectures.vives](https://www.facebook.com/architectures.vives)**

Twitter : **[@FAV_34](https://twitter.com/FAV_34)**



FICHE CANDIDATURE

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2015

Montpellier

1- Coordonnées de l'équipe candidate :

L'INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE POUR L'ORGANISATION

* mentions obligatoires

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE :

TEL PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

* mentions obligatoires

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE * mentions obligatoires	
NOM* :	NOM* :
PRENOM* :	PRENOM* :
ACTIVITE/DIPLOME* :	ACTIVITE/DIPLOME* :
ADRESSE/PAYS* :	ADRESSE/PAYS* :
EMAIL* :	EMAIL* :
TEL FIXE / PORT* :	TEL FIXE / PORT* :

2- Avez-vous déjà candidaté au FAV Montpellier ?

OUI / NON

Si oui année de candidature :

À renvoyer dûment complétée, datée, signée accompagnée des éléments du dossier constituant un seul fichier PDF de **10 Mo Maximum**, au plus tard le : **vendredi 5 décembre 2014 à minuit, heure française**. (GMT+1 / date d'émission du courriel faisant foi) à l'adresse suivante :

communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Avec mention : Candidature FAV 2015 Montpellier

Fait à....., le.....

Signature



QUESTIONS TYPES

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2015

Montpellier

Faut-il être architecte pour participer au FAV ?

Il faut posséder un diplôme d'architecture. Cela peut être un diplôme architecte DPLG ou DE ou un diplôme HMONP, ou équivalent étranger.

Toutes les personnes dans l'équipe doivent être architectes ou suffit-il que l'un d'entre nous le soit ?

De préférence, avec la possibilité d'association avec d'autres disciplines.

Qu'est ce que la note d'intention ?

La note doit présenter comment vous comptez répondre au thème, cela doit représenter une page. Ce sont les grandes lignes du projet que vous comptez développer. Vous pouvez y joindre une image pour l'illustrer.

La subvention spécifiée de 1000 euros, comprend- t-elle les honoraires des auteurs et les coûts de construction du projet?

Les 1000 €TTC est le total pour tous. Cependant vous pouvez trouver vos propres sponsors et tous nos documents de communications sont ouverts à la présence de vos sponsors (programme, livres du FAV, site internet FAV à la page présentant votre projet)

Serait-il possible d'obtenir des photos de ces cours d'Hôtels Particuliers?

Elles sont disponibles sur le site : www.festivaldesarchitecturesvives.com rubrique « l'événement : historique des cours Montpellier »

L'installation conçue doit elle s'adapter à toutes les cours ou faut-il en choisir une dès le départ ?

L'installation doit pouvoir s'adapter à différentes cours car elles ne seront attribuées aux participants qu'ultérieurement.

Peut-on répondre aux 2 sites du FAV (Montpellier et La Grande Motte) ?

Oui mais avec des projets différents. Il est nécessaire de constituer un dossier par site.